

2 ans de garantie : réparation à domicile

La garantie standard pour cet appareil MIELE couvre une période de deux ans. Pendant cette période de garantie l'appareil sera dépanné à domicile. Après la période de garantie le service dépannage à domicile est également disponible (payant).

N.V. Miele S.A.
Hof te Bollebeeklaan, 9
B - 1730 Mollem (Asse)

Tel (02) 451 16 16
Fax (02) 451 16 66
Lundi – vendredi: 8:30u -12u00 et de 13u00 – 17u00
Samedi : idem mais jusqu'à 16u00

Pour Luxembourg
Tel :497 11 20
Lundi - jeudi : 8:30 – 12:30 en 13:00 – 17:00
Vendredi : jusqu'à 16:00

ou via mail
repairs@miele.be

ou via internet
www.miele.be

Les dépannages à domicile se font uniquement pour des appareils volumineux ou pour des appareils encastrés. Pour d'autres appareils comme les aspirateurs d'autres conditions sont valables.

Informations à fournir lors de toute demande :

- type de l'appareil
- numéro de série de l'appareil
- nom et adresse du revendeur
- nom, adresse et numéro de téléphone de l'utilisateur
- date d'achat
- facture
- description précise du défaut constaté

Cet appareil a été conçu pour un usage domestique. Les conditions de garantie ne sont pas d'application en cas d'utilisation à des fins professionnelles ou de façon équivalente.